

TERRAIN /Projet Maison - 0 €

DESCRIPTION

Nous vous proposons votre projet de construction personnalisable sur un terrain proposé par un partenaire foncier et sélectionné pour vous sous réserve de disponibilité au moment de votre choix (prix terrain hors droit d'enregistrement et frais de notaire). Non mandaté pour réaliser la vente du terrain. Réaliser votre projet de construction d'une maison individuelle, de type traditionnelle ; personnalisable sur mesure selon vos besoins, vos envies et votre budget avec des prestations de qualité dans le respect de la réglementation architecturale et de la réglementation environnementale RE 2020. Vous bénéficiez d'un suivi et accompagnement par les services dédiés de MAISONS PROVIBAT Constructeur de Maisons Individuelles (professionnel confirmé depuis 50 ans sur l'Hérault et le Gard) du début de votre projet : étude financière, élaboration des plans, dépôt du permis de construire jusqu'à la réception de votre maison. Vous bénéficiez également du contrat de construction de maison individuelle et donc des garanties : RC professionnelle, décennale, dommage-ouvrage, garantie de remboursement de l'acompte, livraison à prix et délai convenu ainsi que des labels suivants : BATIPERMEA – PROMOTELEC – LCFFB – Garanties Financières CGIBAT – CCMI – SOCOTEC QUALITE. N° Siret : 339 106 783 00030. Le prix de nos maisons comprend : volets roulants motorisés et centralisés, le carrelage 45 X 45 dans toutes les pièces et les branchements aux réseaux publics, non compris peintures et papiers peints chiffrés dans les travaux à la charge du client. Un garage accolé ou intégré peut vous être proposé en option. Différents modèles sont disponibles sur le terrain qui serait sélectionné. Photo et visuel non contractuels. L'équipe commerciale de Pérols se tient à votre disposition pour discuter de ce projet personnalisable ou vous en faire découvrir d'autres. Merci de contacter Véronique au 04.99.532.535

INFORMATIONS

HONORAIRES

Honoraires : 0 € (%)
Caution : 0 €
Taxe foncière : 0 €
Honoraires état des lieux : 0 €
Frais de notaire : 0 €
Honoraires loi du 6 juillet 1989 : 0 €
Honoraires hors loi du 6 juillet 1989 : 0 €

